

DE ROUBAIX-TOURCOING

JOUR DE RENTRÉE

Le Programme de la Chambre

Des interpellations sur la politique extérieure

De nouvelles demandes d'interpellation sur la politique étrangère sont venues, depuis hier, s'ajouter à la liste déjà donnée.

Elles émanent de MM. Vincent Auriol, sur les décisions de la Conférence de Londres; Paul de Cassagnac, sur la politique extérieure du gouvernement; Joseph Barthélemy sur le sujet des répercussions des accords de Londres sur les réparations en nature; Bellet, sur la politique française en Europe centrale après les accords de Londres; enfin Regaud, sur la politique du gouvernement français dans la question de Haute-Silésie au lendemain des déclarations du Premier ministre britannique, et sur les moyens pris pour garantir éventuellement les troupes françaises de Haute-Silésie, en cas de violation de frontières du territoire plébiscitaire ou d'attaques par des armées étrangères.

Plusieurs autres demandes d'interpellations relatives à des sujets divers, ont été également déposées au cours des vacances. Citons celles de MM. Brousse, Battle et Manaut, sur les mesures que le gouvernement compte prendre immédiatement pour remédier à la crise agricole; Vaillant-Couturier, sur la nécessité de la démobilitation immédiate de la classe 1919, en raison des gros travaux d'été. Enfin, M. le docteur Jean Molinié, sur certaines mesures arbitraires prises ou tolérées par le gouvernement, à l'encontre des lois de décrets de guerre, qui concernent le calcul inférieur du pourcentage d'invalidité appliqué à certains malades, plus spécialement aux tuberculeux avérés, ou à des blessés de guerre.

En outre de plusieurs projets ou propositions d'intérêt secondaire, l'ordre du jour de la Chambre tel qu'il sera abordé à la fin du débat sur la politique étrangère et financière, comporte la discussion du programme naval, puis du projet relatif aux modifications de la taxe sur le chiffre d'affaires, ensuite du projet sur le privilège du Trésor concernant les recouvrements de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre, de la proposition Bonnevins, relative au recensement du projet concernant la création de l'Office des Mines Domaniales de la Sarre, du projet ratifiant le traité de Trianon, etc., etc.

Le discours de M. Briand sera très important

Paris, 18 mai. — Cette veille de rentrée se passe au Palais-Bourbon dans le plus grand calme. Les couloirs sont à peu près déserts, aussi, les informateurs, tous à leur poste dans les coins de couloir, attendent vite les quelques députés qui passent, pour obtenir de eux des éléments de pronostics sur le grand débat qui s'ouvrira demain. Personne n'a d'autre préoccupation.

L'Impression générale est que Briand prononcera un discours de la plus haute importance, on recueille des variations d'opinion de l'accord de Londres, qu'à celui plus général de la politique extérieure de la France.

On ne doute pas que les déclarations du président du Conseil ne rallient la très grande majorité de l'assemblée, pour le vote d'un ordre du jour de confiance. La question est de savoir quel moment choisira le président du Conseil pour intervenir dans la discussion.

Peut-être voudra-t-il permettre à plusieurs interpellateurs, notamment à MM. André Tardieu et Fernand Dreyfus, leurs collègues. On se rappelle que le député de Seine-et-Oise a annoncé son intention de s'élever contre la fixation par la Commission des réparations du total de la dette allemande à un chiffre inférieur aux évaluations des dommages que M. Louis Dubouché avait apporté lui-même à la tribune de la Chambre. Dans le même ordre d'idées, son collègue de la Marne reprochera à la Commission des réparations, d'avoir fixé cette dette en marks-ors, au lieu de la faire en francs, parce que cette variation du change risquerait de nous être dommageable.

On ne croit pas, à moins qu'on ne décide, d'ici demain de faire une déclaration préalable, que M. Aristide Briand prenne la parole dans la première séance; celle-ci ne manquera cependant pas d'intérêt. Les questions qui y seront traitées étant de la plus haute importance.

AU SÉNAT

Paris, 18 mai. — Le Sénat reprend demain ses travaux.

M. Léon Bourgeois étant légèrement souffrant, la séance sera présidée par M. Boudenoot, l'un des vice-présidents.

L'ordre du jour comporte la discussion des trois projets relatifs aux sociétés d'assurances; à la réglementation de la vente du miel et à l'aménagement du Rhône. Il paraît que le débat sur les deux derniers sera encore reculé par suite de l'absence de certains sénateurs.

Peut-être une question sera-t-elle posée par M. Louis Soulié, sénateur de la Loire, à propos des suris accordés pour le rachat de la classe 19.

Il n'y a presque personne dans les couloirs; la nomination faite d'un ambassadeur auprès du Vatican paraît être bien accueillie du fait même qu'elle supprimera un débat irritant sur la question. En tous cas, le choix de M. Jonnart est unanimement approuvé.

Quelqu'un veut brûler le cirque Médrano

LA DEUXIÈME TENTATIVE

A ENCORE ÉCHOUÉ

Souvent femme varie...

Jeunesse, amour et... revolver

Paris, 18 mai. — Quand Georges de Vaucoups fit la connaissance de Jeanne Vallet, il avait seize ans; elle en avait quinze. C'était une madrilaine joyeuse et qui n'avait qu'un goût très modéré pour la couture.

Cinq ans après, ils se marièrent. « J'espère que maintenant tu seras sérieuse », aurait dit Georges. Elle le promit, et, comme les ressources de son mari, petit employé des assurances, étaient plutôt maigres, elle décida qu'elle accomplirait elle-même les durs travaux du ménage.

Excusez-moi de ne pas être plus brève, mais vraiment la vie avec toi n'était pas faite pour s'accorder avec la mienne. Je regrette beaucoup de te causer cet ennui, mais une autre fois, je réfléchirai plus longtemps.

« Excusez-moi de ne pas être plus brève, mais vraiment la vie avec toi n'était pas faite pour s'accorder avec la mienne. Je regrette beaucoup de te causer cet ennui, mais une autre fois, je réfléchirai plus longtemps. »

Trois médaillés du Travail au "Réveil du Nord"

Une petite fête de famille vient de réunir, dans notre maison, tous nos collaborateurs autour de trois de nos camarades, MM. Valguenaere, Périaux, Moronval.

Nos trois amis, typographes du Réveil du Nord depuis sa fondation, le 2 novembre 1918, ont reçu des mains de M. Daniel Vincent, ministre du Travail, le diplôme et la médaille d'argent du Travail.

Le ministre a chaleureusement félicité les nouveaux décorés et il a, dans une émouvante allocution, rappelé l'œuvre de fraternité humaine et de progrès social à laquelle s'attachent par leur labeur, par leur joyeux dévouement à la cause que nous servons tous, un exemple qui méritait sa récompense. Nous sommes heureux de les en féliciter une fois de plus.

Le citoyen Lebas, officier de la Couronne belge

M. Thaux, consul de Belgique à Tourcoing, a remis au citoyen Lebas, député-maire de Roubaix, la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, en récompense de services rendus aux Belges pendant la guerre.

Démêlés conjugaux

LA FEMME DU PEINTRE VAN DONGEN VEUT LA QUÊTE DE LA CÉLÉBRITÉ DE SON MARI.

Paris, 18 mai. — Van Dongen, l'auteur du portrait d'Anatole France, était en instance de divorce. Mais sa femme s'opposait absolument à toute séparation; elle veut haïr ce que le peintre appelle sa cabane à lapins du fossé des fortifications et qui est en réalité un somptueux hôtel de la Villa Saïas Mme Van Dongen, qui était renouée chez un photographe, alors que son mari déchiquait les bateaux, veut profiter de sa célébrité.

La 5e chambre du tribunal a refusé, hier, de prononcer le divorce des époux Van Dongen. Le tribunal a condamné le mari, à payer une pension alimentaire de mille francs par mois à sa femme.

Il y avait un cadavre dans le bois de Boulogne

C'EST CELUI D'UN VIEUX-RETRAITE A QUI DE SVOLEURS ONT COUPÉ LE COU.

Paris, 18 mai. — On a découvert dans un fourré du bois de Boulogne, près de la porte de Madrid, le cadavre de M. Sassiati, 65 ans, ancien contremaître retraité de l'arsenal de Puteaux, domicilié dans cette ville, 57, rue Gambetta.

Le malheureux, qui avait le cou sectionné, se trouvait complètement à découvert, assis et volé, car ses poches étaient retournées et de nombreux papiers personnels étaient épars autour de son corps.

ILS VONT PAYER!

L'Allemagne entre dans la voie des réparations

La première preuve de bonne foi et de bonne volonté

Commentant la note allemande offrant de payer immédiatement 150 millions, la presse indique que l'attitude de l'Allemagne est entièrement conforme aux exigences de l'ultimatum. Le mode de paiement est correct, et le cabinet Wirth, en devant la date prévue, nous donne, pour la première fois depuis l'armistice, une preuve de bonne foi et de bonne volonté.

L'Allemagne entre ainsi dans la voie des réparations effectives. Ce geste prend une signification toute particulière le lendemain du discours de M. Lloyd George. On avait pu craindre que le gouvernement allemand ne se laissât entraîner à profiter du conflit de Haute-Silésie et à glisser de nouveau sur la pente dangereuse de la résistance active ou passive. Mais le chancelier et ses collaborateurs, mieux inspirés, ont prêté surtout l'oreille aux énergiques déclarations de M. Briand. C'est un nouveau succès et une indication suffisante pour l'avenir.

Elle donne satisfaction pour le désarmement

On annonce officiellement de Berlin que le gouvernement allemand répondra vendredi à la note du général Nollet, au sujet du désarmement. Elle donnera satisfaction à toutes les demandes formulées par les Alliés.

La composition du ministère

Berlin, 18 mai. — La « Gazette de Voss » publie les renseignements suivants: Le ministère des Finances sera sans doute confié à titre définitif au chancelier Wirth, ce qui assurera la continuité du programme financier dont il a commencé l'élaboration. En même temps, sa situation de chancelier lui permettra de venir à bout de certaines résistances des projets, résistances dont il n'avait pas pu triompher dans le cabinet Fehrenbach.

Le ministre des Affaires étrangères sera vraisemblablement désigné bientôt. Toutefois ce ministre sera loin d'avoir la même envergure que M. Simons, dans le précédent cabinet.

Depuis la signature de l'ultimatum, la question des réparations est devenue plus tôt une question financière et économique, qu'une question politique. De plus, la tâche du ministre consistera plutôt à maintenir des relations correctes avec les grandes puissances, à éviter des sources de conflits, et à établir une unité de vues dans les questions de politique extérieure entre l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Sud.

Avant le choix du ministre des Affaires étrangères, un changement important de personnel aurait lieu à la Wilhelmstrasse. M. de Hanstein, secrétaire d'Etat, succéderait à l'ambassadeur à Londres, M. Boyer, second secrétaire d'Etat, serait également envoyé à l'étranger, et aurait pour successeur, M. Hamm, un des meilleurs politiques bavarois. Enfin, M. Albert, chef de cabinet, résilier ses fonctions.

Nouvelles assurances

Paris, 18 mai. — M. Mayer, ambassadeur d'Allemagne, à Paris, est reparti cet après-midi à M. Briand, et a eu avec le président du Conseil un entretien d'un caractère personnel, le ministre des Affaires étrangères du Reich n'étant pas encore désigné. M. Mayer a renouvelé à M. Briand l'assurance que le nouveau gouvernement allemand était résolu à exécuter toutes les clauses de l'ultimatum des Alliés. Il lui a rappelé que déjà le cabinet de Berlin avait accepté les conditions de la note de la Commission militaire interalliée de contrôle, relative à l'exécution pour le 16 mai, des clauses aériennes du Traité de Versailles.

Mesures d'exécution

Berlin, 18 mai. — Les journaux allemands annoncent que dans tous les ministères, on prépare activement les mesures nécessaires pour l'exécution des clauses de l'ultimatum, en particulier les projets de loi destinés à modifier la loi militaire et à établir une taxe sur les propriétés. Le gouvernement d'Empire a pris contact avec les banques au sujet du placement de bons du Trésor, permettant le paiement de la dette de marks-ors en 25 jours. On présume que la Commission des réparations acceptera le paiement de 150 millions en devises étrangères, comme l'Allemagne le lui a offert. Enfin, on travaille à l'exécution de la livraison offerte par l'Allemagne et acceptée par la France, de 25.000 maisons en bois pour les régions dévastées.

Le gouvernement d'Empire a adressé au gouvernement bavarois des directives en vue de l'exécution de la loi du 25 mars, sur le désarmement et en même temps lui a demandé une liste complète de toutes les organisations appelées à disparaître d'après cette loi. Toutes les organisations d'auto-protection, ainsi que les gardes civiques, devront figurer sur cette liste.

Ordres de désarmement

Berlin, 18 mai. — D'après le « Journal de Huit Heures du Soir », les ordres pour le désarmement des fortresses de l'Est et des armes en excédent, seront donnés demain.

Deux individus suspects étaient des assassins ON LES A ARRÊTÉS A NANCY

Nancy, 18 mai. — Deux individus aux allures suspectes, Cornu et Klein, furent appréhendés. On trouva sur eux une somme de 3.000 francs. Devant les explications embarrassées de ces individus, une enquête fut ouverte qui découvrit qu'ils avaient été et déposé un courrier, à Briey-sur-Saône, puis avaient jeté son cadavre dans la rivière, où des sondages effectués découvrirent sans résultat.

POUR "LA MAISON MATERNELLE"

Un cadeau de dix millions à la Ville de Lille

Il faut se hâter de l'accepter

Dans son récent voyage à Lille, M. le ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance Sociale a fait connaître qu'une prochaine loi instituerait la Maison maternelle obligatoire dans les départements.

La Maison maternelle répond actuellement à la véritable formule de la protection et de l'assistance à la mère et à l'enfant, qui de toute évidence doit être particulièrement favorisée à ce sujet. Le Parti radical offre, en effet, en quelques années, à la Commission des Hospices, une somme de DIX MILLIONS, à valoir dès le 1er juillet, si le PROJET DE LOI MATERNELLE EST DÉPOSÉ POUR LE 1er JUIN. Cette Maison maternelle serait destinée à être en même temps une école de puériculture pour médecins, sages-femmes, et pour les mères. C'est un programme complet à réaliser dont l'importance sociale ne peut échapper à personne.

Pour la solution du conflit du charbon en Angleterre

DES NEGOCIATIONS VONT ETRE REPRISSES

Selon le « Daily Chronicle », M. Lloyd George est rentré inopinément à Londres, hier, pour se mettre au courant de la crise charbonnière. Selon le « Daily Mail », un important progrès a été réalisé vers un règlement de la grève charbonnière britannique. Un échange de vues continué entre M. Lloyd George et les leaders mineurs a eu lieu par l'intermédiaire de personnalités, qui aboutirait à un plan de réajustement de la production à une conférence conjointe des propriétaires et des mineurs. Ces conversations font naître l'impression que les négociations ne tarderont pas à être reprises pour aboutir à la solution du conflit du charbon. M. Thomas Ashton, ex-secrétaire de la Fédération des mineurs, a préconisé, hier, un règlement temporaire.

Le nombre des chômeurs inscrits sur les registres des British Labour Exchanges atteindrait, d'après le ministre du travail, dans la première semaine de mai, le chiffre de 3.120.000.

CHEMINOTS ET TRANSPORTS A L'AIDE DES MINEURS

Londres, 18 mai. — Les commissions exécutives des cheminots et des travailleurs des transports ont confirmé leur détermination d'interdire à tous leurs membres, la manipulation du charbon importé ou du charbon dit charbon des jaunes.

Néanmoins, à Glasgow, la commission exécutive des cheminots ayant donné le même ordre, les cheminots de Glasgow ont décidé d'appliquer l'embargo sur toutes les marchandises, compris le charbon qui serait manipulé par les jaunes, autrement dit, par les non-syndiqués.

Un jeune commis de banque a volé 109.000 francs ON LE RECHERCHE EN VAIN

Paris, 18 mai. — Le jeune André-Jean Conjat, né à Lonzac (Corrèze), 18 ans à peine, étant né le 11 septembre 1903, mais déjà il a donné bien des soucis d'abord à ses parents, à ceux qui l'ont employé — surtout à ses derniers — et enfin à la police parisienne, qui le recherche pour un vol de 109.000 francs, le gain de son coup de main. Le caissier de la maison de banque Black et Isaac, 65, rue de Bichsel, dont il était l'employé, d'aller porter 100.000 francs en billets de banque à un établissement de crédit, n'a plus reparu.

Le Mariage obligatoire IL VIENDRAIT ETRE DÉCRETÉ PAR LE PARLEMENT TURC D'ANGORA

Pour conjurer la crise de natalité, le Parlement turc d'Angora vient d'avoir une idée très simple. Il a décidé de faire contracter en justes noces tous les citoyens âgés de 25 ans révolus.

Tout célibataire qui n'obtempère pas à cet ordre formulé par décret se verra privé de tout ses revenus ou de son salaire, et cette somme sera versée à un fond spécial affecté aux soins médicaux de la population.

De plus, on encourage vivement les musulmans ayant moins de 50 ans qui, par économie, se contentent d'une seule épouse, à en prendre deux désormais.

Des présents de toute sorte sont offerts aux familles nombreuses et tous les fonctionnaires sont tenus de se marier sur l'heure.

Le Chat chasseur IL EST INTERDIT EN AVEYRON

Parmi les condamnations prononcées à la dernière audience du tribunal correctionnel de Saint-Affrique, on peut en signaler une qui a été prononcée pour « chasse en forêt » de la commune de Biesse, par M. Cornu, qui avait laissé divaguer son chat dans les champs.

C'est par application de l'article 4 d'un arrêté préfectoral du 10 décembre 1920, sur la chasse, que cette condamnation a été prononcée. Cet article est ainsi conçu: « En raison des grandes quantités d'oiseaux détruits par les chats, la divagation de ces animaux est interdite dans les campagnes, à quelque époque que ce soit ». De sorte que, pour obéir à leur préfet, les Aveyronnais vont être obligés d'attacher leurs chats!

Pour la suppression du chômage UNE PROPOSITION COMMUNISTE

Maurel, député des Bouches-du-Rhône et ses collègues communistes, ont déposé une proposition de loi tendant à la suppression du chômage et à la constitution de biens communs.

Séquestrée depuis 16 ans

Sa mère l'avait mise en cage

Paris, 18 mai. — On vient de découvrir une grave affaire de séquestration. Une femme du nom de Hall habitant Paris, ayant été soupçonnée par ses voisins de tenir sa fille recluse, la police fouilla la maison de fond en comble et finit par découvrir, en effet, la fille de l'inculpée enfermée dans une sorte de cage dissimulée en un coin du grenier.

La malheureuse, qui est âgée de 31 ans, n'avait, depuis 16 années, vu d'autre visage que celui de l'horrible mégère qui la tenait captive.

A la vue des inspecteurs de police, elle poussa des cris affreux et s'évanouit. Lorsqu'elle revint à elle, ce fut pour murmurer des paroles presque incompréhensibles. On reconnut alors qu'elle avait la mentalité d'une enfant en bas âge.

La mère et les autres membres de la famille ont été, après interrogatoire, envoyés dans l'asile réservé aux aliénés criminels.

Un genarme assassin IL A TUÉ EN ALSACE UN ARTILLER LIONNAIS

« Le Nouveau Rhin Français » publie le récit suivant d'un récent incident de garnison survenu récemment à Neuf-Brisach: Dimanche 8 mai, vers 5 heures du soir, un chasseur alpin qui faisait du scandale dans un bal ayant été arrêté par deux gendarmes, un attroupement de soldats au nombre d'environ 200 vint manifester devant le gendarme, demandant son relâchement de leur commandé.

Devant l'attitude résolue des soldats qui fut encore renforcée du fait qu'un genarme les avait menacés de son revolver, le poilu arrêté fut cependant libéré, mais les esprits échauffés, il se produisit une intervention d'une escouade de chasseurs de service pour rétablir l'ordre.

Malheureusement, la journée ne devait pas se passer sans effusion de sang, et dans la nuit un incident grave se produisit. Le canonier Jean-Alfred Berger, du 5me d'artillerie de la classe 18, se trouvait le même soir, vers minuit, dans un café, lorsqu'un genarme entra. Se trouvant en fraude, le poilu prit la fuite, cependant que le genarme le poursuivait.

Arrivé près de la caserne des chasseurs à pied, le genarme sortit son revolver et se mit à tirer sur le soldat. Une balle atteignit ce dernier au foie, et lundi matin, vers 10 heures, celui-ci expira à la suite d'une hémorragie interne.

Les parents, qui habitent Lyon, 41, rue de la République, ont demandé à la gendarmerie, le télégramme du commandant de la batterie. M. Bouter, commissaire spécial de Colmar, s'est rendu mardi après-midi sur les lieux pour l'enquête.

L'inculpé reconnut bien s'être servi de son arme, mais il prétend avoir été poussé, et il a été établi que lorsque le soldat fut tombé à terre, le genarme l'avait frappé et lui avait porté plusieurs coups de pied dans le ventre, lui causant ainsi une côte.

Il sera déféré devant le conseil de guerre.

TELESOPAGE D'AUTOS DEUX MORTS ET VINGT BLESSES

Un affreux accident s'est produit hier dans le Grand-Duché de Luxembourg, aux environs de Gonderange, à dix kilomètres de Dommeldange.

Quatre autos se suivaient sur la route et roulaient à vive allure. Tout à coup, la première, par suite de la rupture d'un mécanisme, s'arrêta brusquement; les autres voitures vinrent à s'écraser sur elle. Ce fut un accident aussi terrible qu'un télescopage de chemin de fer.

Les occupants des autos, une vingtaine de personnes, furent tous blessés. Un ingénieur, M. Bastardot, a été tué sur le coup. Sa mère a succombé peu après. M. Denis, juge de paix à Anvers, blessé au crâne, est dans le coma. Tous les blessés ont été transportés dans un hôpital proche.

Cet accident a causé une émotion considérable dans la région.

Le mobilier de Landru au feu... des enchères

C'est aujourd'hui jeudi qu'on liquidera aux enchères, à la salle des ventes, à Paris, ce qui reste du mobilier de Landru: un canapé, un fauteuil à bescue, un buffet, etc.

Ces meubles seront extraits aujourd'hui du cabinet où ils étaient enfermés, 76, rue Rochefort, et transportés à l'hôtel des ventes.

Il y aura des amateurs.

Le 6me Centenaire de Dante

DES FÊTES A TOULOUSE

De grandes fêtes seront organisées à Toulouse, du 21 au 30 mai, par le Comité Régional de l'Union Latine, l'occasion du sixième centenaire de Dante.

LES Insurgés Haut-Silésiens se soumettent aux Alliés

Mais ils demandent l'occupation par nos troupes des zones évacuées

Berlin, 18 mai. — Selon un télégramme d'Oppeln, le comité exécutif polonais, dont M. Korfanty est président, a télégraphié dans le sens suivant à la Commission interalliée à Oppeln: « Nos forces, pleines d'allant, sont maintenant prêtes à opérer une retraite suffisamment grande pour garantir que les hostilités avec les Allemands cessent immédiatement, à condition que les terrains qu'elles abandonnent soient occupés par les troupes alliées et non par des troupes allemandes. Nous ne céderons pas un pouce de terrain aux Allemands, mais nous nous soumettrons à la Commission interalliée. Nous sollicitons donc ainsi que la zone évacuée soit occupée par les alliés, afin que la population polonaise ne soit pas l'objet de représailles, ainsi que cela s'est déjà produit ».

Ils ne veulent plus de la tyrannie prussienne

Un rédacteur du « Daily Express » a pu interviewer Korfanty à propos du discours de M. Lloyd George. Le dictateur polonais a dit: « Je dois déclarer au Premier britannique, comme le lui déclarera la population de Haute-Silésie, que nous ne laisserons pas remettre sous la tyrannie prussienne ».

Korfanty espère que la décision des Alliés à cet égard sera conforme à la justice. Il a déclaré n'avoir pris les armes que pour empêcher le désordre. Si les Alliés prennent une décision injuste, il s'éloignera et alors ce sera de nouveau de chaos.

Le Conseil suprême va se réunir samedi

Le « Daily Mail » croit savoir que le Conseil suprême se réunira samedi prochain, à Boulogne.

D'autre part, la « Chicago Tribune » publie la dépêche suivante de Londres: « Le Foreign-Office annonce qu'une réunion du Conseil suprême aura lieu à Ostende ou à Boulogne, vers la fin de la semaine au plus tard, en vue de discuter la question de la Haute-Silésie ».

Méfiance allemande

Berlin, 18 mai. — La presse allemande se montre en général assez méfiante envers le télégramme de capitulation de Korfanty. Son offre de capitulation à la Commission interalliée signifie qu'il considère son entreprise comme avortée. Le droit de l'Allemagne à la Haute-Silésie, qui s'appuyait sur le traité de Versailles, disent les journaux, a été vaincu, la victoire de la victoire faite à Varsovie. Les rapports de Korfanty sur la ligne de démarcation, ont été dévalués par la Commission interalliée.

Korfanty essaie maintenant par un moyen détourné, d'arriver à des pourparlers avec la Commission interalliée, qui lui posera des conditions claires et précises.

La seule réponse de la Commission interalliée ne saurait être que la livraison de toutes les armes, livraison des coupables et évacuation complète de tout le territoire plébiscitaire, par les insurgés polonais.

L'Allemagne enrôle toujours

Berlin, 18 mai. — On signale que des bureaux de recrutement pour la Haute-Silésie fonctionnent dans plusieurs villes, en particulier à Berlin, Munich, Dortmund.

En théorie, on enrôle pour la police plébiscitaire, mais en réalité, pour des formations militaires.

Les troupes ainsi recrutées sont dirigées sur Brieg, en Silésie, où elles sont armées. Ce serait surtout des étudiants et des tout jeunes gens. Il y aurait un millier de soldats de Beuthen prêts à passer la frontière de Silésie.

M. Lloyd George maintient ses déclarations

Londres, 18 mai. — M. Lloyd George a fait à l'Agence Reuter, les déclarations suivantes: « Je maintiens les déclarations que j'ai faites à la Chambre des Communes, au sujet de la Silésie. Naturellement, j'accepte la responsabilité de ce que je j'ai dit, et non des conséquences qui en découlent. Les troupes alliées, venant de France dans l'Ouest, veulent interpréter équitablement le traité de Versailles. Je n'ai jamais été témoin d'une telle unanimité sur aucune question. Toutes les nuances d'opinion, dans ces trois pays, ont été adoptées les mêmes vues. Il serait malheureux que la presse française adoptât des vues différentes. Nous devons tolérer des divergences d'opinion entre nous. Avec tout le respect possible, qu'il me soit possible de dire à la presse française que l'habitude de traiter chaque expression d'une opinion alliée qui ne coïncide pas avec la sienne, comme une impertinence, est très préjudiciable. Si l'on persiste dans cette disposition d'esprit, ce sera fatal à toute entente. L'attitude adoptée par l'opinion publique britannique, américaine et italienne sur la question de la Silésie, ne devrait pas offenser la France.

Cette opinion publique s'en tient au traité de Versailles. Elle veut appliquer les clauses du traité avec justice, qu'elles soient pour ou contre l'Allemagne. Le sort de la Haute-Silésie doit être décidé par le Conseil suprême, et non par Korfanty.

Il ne peut être permis aux enfants du traité de Casser impunément la vaisselle de l'Europe. On doit leur imposer un frein, sinon il y aura constamment des difficultés.